

SA EDUNIVERSAL

-

**19 BOULEVARD DES NATIONS UNIES
92190 MEUDON**

-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/03/2025

Agence de Saint Grégoire

Parc d'Activités La Brosse
Route du Meuble
CS 40623
35768 SAINT GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.90.09.95.15
Mail : rennes@atheis.fr

Agence de Guichen

15 Bis rue Madeleine Brès
ZA La Courtinais
35580 GUICHEN
Tél : 02.99.57.30.49
Mail : guichen@atheis.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Bretagne

Membre de la compagnie régionale de Rennes
Siège social : Parc d'Activités La Brosse – Route du meuble – 35760 SAINT GREGOIRE
SAS au capital de 100 000 €
817 403 793 RCS Rennes
N° de TVA Intracommunautaire FR 78 817 403 793

SA EDUNIVERSAL
SA au capital de 1 561 027,80 €
19 Boulevard des Nations Unies
92190 MEUDON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/03/2025

A l'assemblée générale de la société EDUNIVERSAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDUNIVERSAL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2025.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Règles et méthodes comptables – Règles générales » de l'annexe indiquant que l'appréciation notamment de la valeur des actifs incorporels et financiers ainsi que des créances et valeurs mobilières de placements détenus par votre société repose sur des estimations, basées sur des données

prévisionnelles d'activité. Compte tenu des aléas du marché et de l'environnement, les résultats réels pourraient s'avérer différents.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations incorporelles, immobilisations financières et comptes courants actifs

Le paragraphe « Règles générales » de l'annexe indique que la préparation des états financiers repose sur des estimations basées sur des données prévisionnelles d'activité. Nos travaux ont consisté à examiner la documentation relative à ces estimations et à nous entretenir avec la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations, nous avons effectué des tests de sensibilité afin de mesurer l'impact d'une réalisation du niveau d'activité inférieur aux prévisions sachant que par nature les prévisions revêtent un caractère incertain et présentent des aléas notamment dans le contexte économique actuel. Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe concernant les immobilisations incorporelles et financières ainsi que les créances en compte courant.

Créances clients

Le paragraphe « règles et méthodes comptables - créances » de l'annexe précise que l'évaluation individualisée des créances clients repose sur une estimation du risque de non-recouvrement compte tenu du contexte et de circonstances exceptionnelles, des prévisions et des garanties obtenues. Nos travaux ont consisté à se faire présenter les procédures de recouvrement actuellement en place, à examiner la documentation relative à ces estimations, à nous entretenir avec la direction et à revoir l'évolution des sommes à recouvrer depuis le 1^{er} octobre 2024. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du

contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Grégoire, le 19 décembre 2025

Le Commissaire aux comptes

SAS ATHEIS

Représentée par Christophe LE MEUT

Actif		Au 31/03/2025			Au 30/09/2023
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	4 646 156	4 243 212	402 944	579 711
	Fonds commercial (1)	509 146		509 146	509 146
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours	793 038		793 038	526 958
	Avances et acomptes				
	TOTAL	5 948 341	4 243 212	1 705 129	1 615 816
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	503 601	336 317	167 284	203 251
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	503 601	336 317	167 284	203 251
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	4 941 677	4 663 423	278 254	278 254
	Créances rattachées à des participations	143 623	143 623		
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	69 492		69 492	52 161
	TOTAL	5 154 793	4 807 046	347 747	330 416
Total de l'actif immobilisé		11 606 737	9 386 575	2 220 161	2 149 484
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens	269 567		269 567	234 470
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	112 500		112 500	48 000
	TOTAL	382 067		382 067	282 470
	Avances et acomptes versés sur commandes	64 400		64 400	
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	6 038 617	2 839 802	3 198 815	5 850 149
	Autres créances	2 996 751	1 906 805	1 089 946	778 443
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	9 035 369	4 746 607	4 288 761	6 628 593
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	35 000		35 000	461 820
	(dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	542 628		542 628	57 772
	TOTAL	577 628		577 628	519 593
Charges constatées d'avance		136 937		136 937	89 933
Total de l'actif circulant		10 196 401	4 746 607	5 449 793	7 520 590
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		21 803 138	14 133 183	7 669 955	9 670 074
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				213 115	195 784
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				5 356 692	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/03/2025	Au 30/09/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 561 027)	1 561 027	1 561 027
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 237 378	19 237 378
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	60 758	60 758
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées	80 852	80 852
	Autres réserves	5 817	5 817
	Report à nouveau	-18 506 763	-19 193 703
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	846 464	686 939
	Situation nette avant répartition	3 285 536	2 439 071
Aut. fonds propres	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	104 528	104 528
Total		3 390 064	2 543 600
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 770	3 619
	Emprunts et dettes financières divers (3)	146 125	146 125
	Total	149 895	149 744
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	643 584	817 128
	Dettes fiscales et sociales	1 708 487	2 198 315
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes	1 777 923	2 437 008
	Instruments de trésorerie		
Total		4 129 995	5 452 453
Produits constatés d'avance			1 524 277
Total des dettes et des produits constatés d'avance		4 279 890	7 126 474
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		7 669 955	9 670 074
Dettes	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	1 486 263	
	à moins d'un an	2 793 627	7 126 474
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		3 770	
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/10/2023 Au 31/03/2025 18 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				16 500
	Production vendue : - Biens	208 129		208 129	65 565
	- Services	5 447 572		5 447 572	4 564 152
	Chiffre d'affaires net	5 655 701		5 655 701	4 646 217
	Production stockée			35 097	-15 595
	Production immobilisée			726 738	482 762
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			5 199	280
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			781	143
	Autres produits				
			Total	6 423 517	5 113 808
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			64 500	64 500
	Variation de stocks			-64 500	-48 000
	Matières premières et autres approvisionnements		Achats	33 107	42 569
			Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (3)			2 924 531	1 869 742
	Impôts, taxes et versements assimilés			36 347	30 768
	Salaires et traitements			1 539 035	1 393 702
	Charges sociales			666 489	567 002
	Dotations d'exploitation		amortissements provisions	718 319	375 844
	+ sur immobilisations				
				84 900	
				4 229	24 425
			Total	6 006 959	4 320 556
			Résultat d'exploitation A	416 557	793 251
Opér. commune	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			64 695	36
	Reprises sur provisions, transferts de charges			1 188 395	614 267
	Différences positives de change				81
			Total	1 253 091	614 385
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				15 092
	Intérêts et charges assimilées (5)			1 127 870	13 195
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				604 073
			Total	1 127 870	632 361
			Résultat financier D	125 221	-17 976
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	541 778	775 275

		Du 01/10/2023 Au 31/03/2025 18 mois	Du 01/10/2022 Au 30/09/2023 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	115 000	520 551
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	115 000	520 551
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	473 931	959 283
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	62 290	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	536 222	959 283
Résultat exceptionnel		F	-421 222
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	-725 908
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			846 464
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	208 129	65 565
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	33 107	42 569
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SA EDUNIVERSAL

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

1.1 Événements principaux

Afin de mettre en adéquation la date de clôture de l'exercice social de la Société avec le cycle d'exploitation et la saisonnalité de l'activité, il a été décidé le 9 août 2024 en assemblée générale de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer désormais au 31 mars de chaque année et non plus au 30 septembre.

Autres événements principaux de l'exercice :

- En date du 16 octobre 2024, la Société a procédé à la cession de ses 5 296 actions propres ;
- En date du 6 janvier 2025, la Société a procédé à la cession de ses 18 198 actions ENTREPRENDRE ;

Par ailleurs, en date du 2 mai 2024, la Société a informé ses actionnaires d'un lancement d'une offre volontaire de rachat visant l'intégralité des titres actuellement admis à la négociation sur le marché Euronext Access à Paris sous le code ISIN FR0010439265 (mnémonique MLEDU).

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis et arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 relatif au PCG et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La société EDUNIVERSAL a été mise en redressement judiciaire en date du 20 Février 2018.

A l'issue de la période d'observation renouvelée, la Société a obtenu un plan de continuation auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 20 Février 2019.

A l'initiative de l'entreprise, le plan a fait l'objet d'une demande de modification permettant un allongement de sa durée et une modulation des échéances de 2022 et de 2023. Cette demande a été accordée par jugement du 16 Juillet 2021.

Le plan de continuation a été établi sur une durée de 9 ans avec des échéances progressives, portée à 10 ans compte tenu de la modification.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charge.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

VISÉ PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, déduction faites des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des actifs incorporels repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation combine le taux sans risque, une prime de risque de marché, un bêta calculé et une prime de risque spécifique. Les flux sont projetés sur une période de 5 ans et intègrent une valeur terminale avec une hypothèse de croissance raisonnable.

Fonds commercial	31/03/2025
Eléments achetés	509 147
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	509 147

2.1.2 Immobilisations corporelles

2.1.2.1 Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Terrains	-	-	-	-
Construction sur sol propre	-	-	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	101 364	-	74 999
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	5 855	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3 Tableaux des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque immobilisation respective, conformément au tableau ci-dessous.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

VOIE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	3 605 787	637 425	-	-	-	4 243 212
Corporelles	268 131	68 187	-	-	-	336 318
Financières	4 807 046		-		-	4 807 046
TOTAL	-933 128	705 612	-	-	-	4 579 530

2.1.4 Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	17 331	-	-

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
 (Signature)

2.1.5 Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les en-cours de production de services correspondent à des travaux en cours relatifs aux coûts de production des différents guides édités par la société Eduniversal. Ces coûts de production sont évalués en fonction des temps passés par les salariés pour la réalisation de ces guides.

2.1.6 Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	816 114
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	816 114

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur comptable. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celle-ci.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		143 623	143 623	-
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		69 493	69 493	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		3 363 975	-	3 363 975
	Autres créances clients		2 674 643	2 674 643	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		6 100	6 100	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	743 869	743 869	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	210 295	210 295	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		1 992 718	-	1 992 718
	Débiteur divers		43 769	43 769	-
Charges constatées d'avance		136 937	136 937	-	
TOTAL		9 385 422	4 028 729	5 356 693	

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

2.2.1.1 Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 561 028	-	-	1 561 028
Primes, réserves et écarts	19 384 807	-	-	19 384 807
Report à nouveau	-19 193 703	686 940	-	-18 506 763
Résultat	686 940	159 524	-	846 464
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	104 528	-	-	104 528
Autres		VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES	-	-
TOTAL	2 543 600	846 464	-	3 390 064

2.2.1.2 Capital

Le capital est composé de 15 610 278 actions de 0,10 euros de valeur nominale.
Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
 (Signature et tampon du Commissaire aux Comptes)

2.2.3 Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	3 770	3 770	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	26 903	26 903	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	643 585	643 585	-	-
Personnel et comptes rattachés	272 406	272 406	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	304 543	304 543	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	1 119 290	558 628	560 662	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	12 248	12 248	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	119 222	-	119 222	-
Autres dettes	1 777 923	410 882	1 367 041	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	4 279 891	2 232 965	2 046 926	-

2.2.4 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	194 142
Charges sociales provisionnées	87 064
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	3 619
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	111 025
RRR à accorder, avoirs à établir	4 485
Participation des salariés	-
Personnel	74 026
Sécurité sociale	29 610
Autres charges fiscales	3 015
Divers	-
TOTAL	506 986

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

3 Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	-	-	-
- Services	5 655 702	-	5 655 702
Chiffre d'affaires net	5 655 702	-	5 655 702

4 Intégration Fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2023, la société SA EDUNIVERSAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe EDUNIVERSAL. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Le périmètre d'intégration s'établit comme suit :

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Société EDUNIVERSAL, tête de Groupe
- Société O I POTENTIELS, filiale détenue à 100%

Il est prévu dans cette convention que :

La société fille supportera la charge d'impôt sur les sociétés, et d'imposition forfaitaire annuelle (éventuels intérêts et pénalités inclus), calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale.

La société Mère étant seule redevable de ces diverses charges fiscales pour l'ensemble du groupe, la société fille lui versera la part qu'elle aurait dû verser elle-même au trésor en l'absence d'intégration fiscale.

5 Autres informations

5.1 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine	-	-	-	-	-
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Dotations de l'exercice	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
• Exercices	-		-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	-
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	-
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
Montant pris en charge dans l'exercice	-	-	-	-	-

5.2 Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	-	-
Cautions reçues	-	-
Nantissements et hypothèques	-	-

VISE PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES